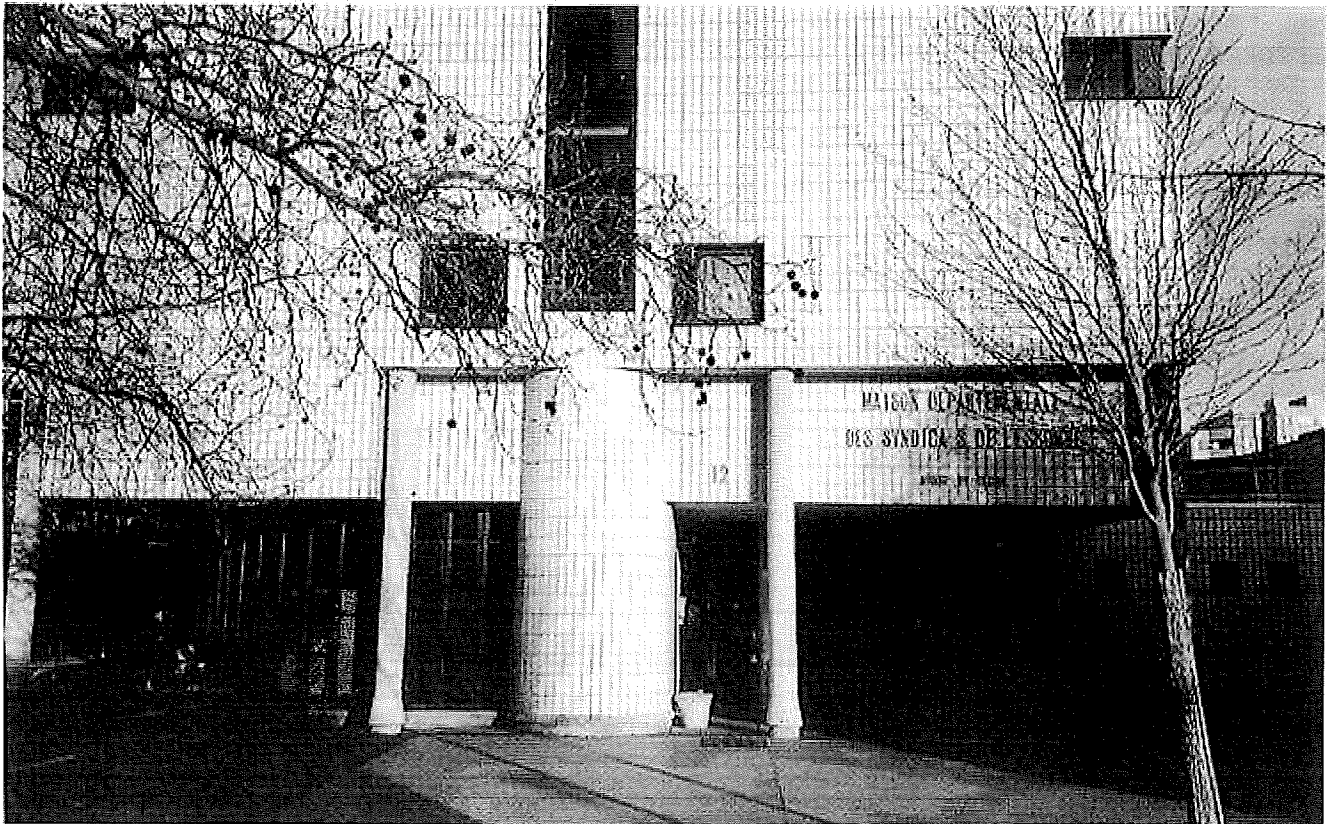


EVRY

Déménagement en vue à la Maison des Syndicats des Terrasses

Par Jérôme Lemonnier | vendredi 13 janvier 2017 à 01:25



La Maison des Syndicats d'Evry sera prochainement vendue. (JL/EI)

Fin décembre, les unions syndicales de l'Essonne ont reçu un courrier du Conseil départemental leur annonçant qu'elles devaient quitter la Maison de Syndicats située place des Terrasses à Évry. Une décision qui est loin de faire l'unanimité auprès des organisations syndicales.

« Cela a le mérite d'être rare, mais pour une fois, nous sommes tous solidaires ». Comme le décrit Laurence Baudhuin, la secrétaire départementale de la CFDT, tous les syndicats qui cohabitent au sein de la Maison départementale des Syndicats de l'Essonne sont unanimes. Réunis en intersyndicale, ceux-ci (CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, Unsa et CFE-CGC) ne veulent pas croire à ce courrier tombé durant le mois de décembre. « Le Conseil départemental nous a indiqué que les différentes organisations syndicales qui occupent le bâtiment devaient quitter les lieux », lâche Ollivier Champetier, secrétaire de l'union départementale de la CGT. La raison de ce déménagement : des travaux de rénovation très importants, estimés à plus de 5 millions

d'euros. Un coût d'ailleurs beaucoup trop élevé pour le Département qui en est le propriétaire. *« Ces travaux de rénovation coûtent trop cher au Département. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en vente ce patrimoine »*, confirme François Durovray, le président du Conseil départemental. *Une situation à laquelle ne s'attendaient pas les organisations syndicales qui y ont élu domicile depuis près de 33 ans.*

Un point de chute non adapté ?

Logées au sein du bâtiment situé sur la place des Terrasses d'Évry, les sept organisations syndicales vont devoir plier bagage dans les prochains mois. *« Aujourd'hui, il est demandé à nos organisations syndicales de libérer ces mêmes locaux alors que rien ne le justifie. La Maison des Syndicats appartient à la population de l'Essonne qui l'a financée. Elle n'est pas la propriété des élus départementaux qui souhaitent l'utiliser pour d'autres fonctions »*, affirme l'intersyndicale, bien décidée à rester au sein de ces locaux. Un point de chute aurait cependant été trouvé par le Département. Il s'agit des anciens locaux du service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (SDIS) situés à l'angle du boulevard de l'Europe et de la rue des Mazières. Un choix qui pour le moment fait l'unanimité contre lui, au grand dam de François Durvoray. *« Pour des raisons incompréhensibles, ils ont refusé »*, rapporte le président du Conseil départemental.

Du côté des syndicats, on souhaite clarifier les choses. *« Nous ne sommes pas contre le fait de partir, mais il faudrait encore nous trouver des locaux équivalents à ceux de la Bourse du Travail de la Place des Terrasses »*, lance Jean-Noël Lahoz, secrétaire général de l'UD FO 91. Ceux-ci estiment y perdre au change. *« L'agencement des locaux n'est pas du tout le même, reprend Jean-Noël Lahoz. La superficie des bureaux est globalement la même bien que légèrement inférieure, mais le problème, c'est qu'il s'agisse d'open space. Les différentes organisations syndicales n'auront plus de confidentialité comme avant. Pour imaginer, c'est comme si le Parti socialiste et Les Républicains étaient dans le même bureau »*.

Outre la question relative aux bureaux, l'intersyndicale déplore l'absence de salle de formation ou encore de salle de conférence. *« Pour ces espaces, on passe de 810 m² à 0 ! Le but des syndicats n'est pas que de faire de la bureaucratie, c'est aussi d'assister les salariés et de former ses militants, note Jean-Noël Lahoz. Là-bas, ce ne sera pas possible »*. En plus de cela, d'autres problèmes se posent pour les syndicats comme des questions d'accessibilité du public au bâtiment. *« Il va falloir revoir des choses en termes de sécurité »*, souligne le représentant FO.

« Le Département n'a pas vocation à accueillir les syndicats »

De son côté, pour tenter de remédier à cela, François Durovray a précisé que *« le Département les accompagnera pour rendre ces nouveaux locaux plus fonctionnels, car il y a des aménagements à faire et c'est légitime de les faire »*. Mais là encore, cet argument ne suffit pas à satisfaire les organisations syndicales attachées à l'actuelle Bourse du Travail installée dans un quartier névralgique. *« Le Département n'a aucune vocation à accueillir les syndicats »*, lâche alors François Durovray, répétant que le bâtiment sera prochainement mis en vente. Quelques rumeurs ont d'ailleurs circulé ces derniers jours sur l'identité du futur acquéreur. Certains ont ainsi pointé

du doigt la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Une rumeur rapidement démentie par le président de l'agglo et maire d'Évry, Francis Chouât. *« Je n'ai pas été saisi par le Conseil départemental à ce sujet ni par personne d'autre, explique-t-il, avant de tacler la majorité départementale. Je trouve cette démarche inconvenante. C'est une vente inappropriée et injuste. Ça fait partie de la tradition du département d'héberger les syndicats, car sans organisation syndicale, la démocratie n'existerait pas »*, tonne le maire d'Évry.

Qu'à cela ne tienne, l'intersyndicale fait circuler depuis début janvier une pétition *« contre l'expulsion de la Bourse du Travail »*. Les syndicats espèrent ainsi faire fléchir le Département sur ce dossier dans leur sens. De son côté, François Durovray assure que des rendez-vous entre le Conseil départemental et l'intersyndicale sont prévus dans les prochains jours. Pas sûr qu'un terrain d'entente soit trouvé d'ici-là...

Jérôme Lemonnier

Journaliste pour Essonne Info. Courriel : jerome@essonneinfo.fr